



VAL-DE-VESLE

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 JANVIER 2022**

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ouverte à 20h.

✓ **Membres présents :**

Tous les membres en exercice sauf Mme Eden LEICHTENAUER, excusée, qui donne procuration à M. Serge HIET et M. Denis MOREAU, excusé, qui donne procuration à Mme Karine HUART.

✓ Mme Isabelle PERRIN est nommée secrétaire de séance.

✓ Le PV du dernier Conseil Municipal est approuvé par tous les conseillers présents.

M. le Maire présente ses vœux à l'ensemble des membres du Conseil municipal et espère que les 4 prochaines années permettront à l'équipe municipale de commencer ou poursuivre les nombreux projets prévus.

M. le Maire en profite pour faire un rapide bilan de tous ces projets.

• **Projets qui seront menés dès le 1er semestre 2022 :**

⇒ Fin des travaux de l'église de Wez (parvis, abri bus et petit square)

Coût : ≈ 150 000 € HT avec ≈ 87 000 € de subventions obtenues

⇒ Pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux pour une autoconsommation collective

Coût : ≈ 25 000 € HT avec 80 % de subventions espérées

⇒ Installation de 2 bornes à écrans tactiles à la mairie

Coût : ≈ 10 000 € HT avec 80 % de subventions obtenues

⇒ Refonte du site Internet de la commune

Coût : ≈ 4 400 € HT avec 80 % de subventions obtenues

⇒ Travaux de voirie pour la sécurisation routière de Courmelois et changement des panneaux d'entrée de village (voir exemple de panneau ci-contre)

Coût : ≈ 60 000 € HT avec 60 % de subventions espérées

⇒ Fin de la rénovation du toit du foyer rural suite à des malfaçons (fuites à répétition)

Coût : ≈ 37 000 € HT avec 50 % de prise en charge par la CUGRe (utilisation du foyer par la cantine scolaire qui est une compétence intercommunale)

⇒ Finalisation de la concession d'aménagement pour le prochain lotissement

• **2 Projets importants pour ce mandat qui se feront dans l'année :**

⇒ Choix d'un architecte pour la construction d'un équipement sportif et d'un parking près de la gare

Coût prévisionnel des travaux : ≈ 2,5 millions d'euros avec 40 à 50 % de subventions espérées
Début de la construction espérée : 1er trimestre 2023

⇒ Choix d'un architecte pour la restauration et la reconversion de l'Église de Courmelois

Coût prévisionnel des travaux : ≈ 1 million d'euros HT avec de 50 à 80 % de subventions espérées

COURMELOIS

Commune de Val-de-Vesle

• **Projets pour les années à venir :**

- ⇒ Rénovation du parc de la mairie avec notre paysagiste Métamorphose
- ⇒ Troisième tranche de restauration du marais de Courmelois
Coût des 3 tranches : ≈ 80 000 € HT avec 100 % de subventions obtenues
- ⇒ Continuer à recréer de la biodiversité sur la commune et à organiser des sorties nature

Ordre du jour :

1. Convention avec la Communauté Urbaine du Grand Reims (CUGRe) : fonds de soutien aux investissements communaux :

Suite à l'exposé de M. le Maire et vu la délibération du Conseil communautaire du 16 décembre 2021 décidant l'attribution d'un fonds de concours à la commune de Val-de-Vesle, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Maire à signer la convention d'attribution de fonds de concours avec la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Le montant du fonds de concours pour cette opération s'élève à 21 000€ (travaux de l'église de Wez).

2. Panneaux photovoltaïques et autoconsommation collective :

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- ⇒ de confier à la société SILICEO, l'étude de faisabilité (simulation de production) ainsi que l'étude financière ;
- ⇒ d'accepter le devis de cette même société pour un total de 24 790 € HT ;
- ⇒ d'autoriser M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet ;
- ⇒ d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la Préfecture au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) 2022 et auprès de la Région au titre du programme « Climaxion » suivant le plan de financement suivant :

REGION « CLIMAXION »	40%	9 916 €
ÉTAT (DSIL)	40%	9 916 €
COMMUNE	20%	4 958 €
TOTAL	100%	24 790 €

3. Travaux de sécurisation routière :

Suite à l'exposé de M. le Maire et vu le projet de sécurisation de la commune de Val-de-Vesle, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, et après en avoir délibéré :

- ⇒ d'accepter le devis de l'entreprise CTP pour les zones 08, 11 et 12 du projet pour un montant total HT de 59 095,93 € ;
- ⇒ d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2022 et auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police relatif à la circulation routière 2022 suivant le plan de financement suivant :

DETR	40%	23 638,37 €
DÉPARTEMENT	20%	11 819,19 €
COMMUNE	40%	23 638,37 €
TOTAL	100%	59 095,93 €

4. Équipement sportif et parking :

Suite à l'exposé fait par M. le Maire sur le futur équipement multi-activités et parking près de la gare, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, et après en avoir délibéré :

- ⇒ de valider le choix du programmiste : le bureau d'études AEDIFICEM S.A.S.U., représenté par M. Arnaud ALAVANT – 68 rue des Capucins – 51100 REIMS.
- ⇒ d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat d'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec ce bureau pour la réalisation d'un futur équipement multi-activités et d'un parking pour un montant HT de 39 736 €.

5. Église de Courmelois :

M. le Maire est en attente d'un rendez-vous avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) suite au diagnostic qui a été fait par le cabinet d'architectes STUDIOLADA.

6. Agenda des élections 2022 :

M. le Maire demande aux Conseillers de réserver sur leur agenda les dates des prochaines élections qui sont les suivantes :



7. Divers :

M. le Maire informe le Conseil municipal :

- ⇒ que l'on a abattu quelques frênes malades et/ou dangereux pour les habitations voisines, rue des Bastions (derrière la boulangerie)
- ⇒ que le prochain Conseil municipal aura lieu le 8 mars

Un tour de table est fait pour connaître le ressenti des personnes de plus de 70 ans ayant reçu, en main propre par les conseillers un ballotin de chocolats pour les fêtes de fin d'année. L'accueil a été excellent dans l'ensemble. L'opération sera à renouveler.

Mme Isabelle PERRIN intervient pour rendre compte du travail de la commission Communication sur les différents outils mis à disposition des habitants (voir compte rendu du 11 janvier 2022). Le prochain bulletin municipal y sera consacré.

Elle annonce aussi qu'une sortie, animée par l'association des croqueurs de pommes, sur la taille et la greffe des arbres fruitiers aura lieu, sous réserve d'une météo clémente, le samedi 19 février à 14h. Rendez-vous est donné près du cimetière de Wez.

La séance s'est levée à 21h10